

Association Zouzen
Chez Daniel Plazanet
50 rue Marx Dormoy
92260 Fontenay-aux-Roses
zouzen.fr@gmail.com
www.zouzen.fr

Assemblée générale du 30 mars 2024

Bilan d'activité 2023 de l'association ZOUZEN

1. Administration

Cette 3e année d'existence de l'association est marquée par :

- . l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2023 ;
- . l'adhésion à une assurance multirisque pro pour l'association auprès de notre banque CIC ;
- . la signature d'une convention avec le bailleur *Toit et Joie* pour l'accueil des activités du collectif de voisins dans un local de la résidence ;

2. Acquisition de compétences

. Face à l'essor des IA dans le monde de la création et de la productivité, il a semblé utile de s'initier et se former à ce nouvel outil qui peut résonner avec les objectifs de notre projet autour du développement personnel et professionnel.

Nous avons notamment fait l'acquisition de 2 formations sur la rédaction de prompts (requêtes de commandes des IA génératives) et l'automatisation de ChatGPT (l'IA conversationnelle la plus répandue pour l'heure).

Pour autant, le président n'a pas souhaité que ces formations soient prises en charge par l'association, d'une part pour des raisons économiques, et d'autre part pour des raisons éthiques : le coût environnemental de la généralisation de cette technologie étant source de questionnement.

3. Animations et coopérations

Pour permettre la poursuite des activités du collectif de voisins du square Pajou (Fontenay aux Roses) dans le local "le bureau des possibles" initialement mis à disposition de l'association Rara Woulib (Marseille) pour résidence artistique par le propriétaire Toit et Joie ; nous avons signé une convention tripartite : Toit et Joie / Rara Woulib / Zouzen.

Cette activité de voisinage avait vu le jour après que le collectif marseillais - qui était intervenu pour une animation subventionnée l'été précédent - avait "passé les clefs" du local à des habitants du quartier après leur adhésion à ladite association.

Toutefois, après quelques mois, l'asso marseillaise n'a plus souhaité couvrir l'activité, et nous avons dû proposer une autre solution au propriétaire.

La création d'une association, avec les contraintes administratives (statuts, AG, banque, assurance...) que cela suggère était un frein pour les habitants, alors, nous avons proposé d'aider ce projet d'intérêt général en l'adossant à notre association.

En amont de cet accord, zouzen a pu "montrer patte blanche" auprès du propriétaire notamment grâce à nos précédents rapports annuels, et nos statuts consultables en ligne sur le site internet zouzen.fr

Mais - en toute logique - le propriétaire a sollicité une attestation d'assurance.

Ce projet a donc donné l'impulsion à la souscription d'une assurance multirisque qui nous encourage également à multiplier à l'avenir les projets "sur le terrain".

Cette expérience a toutefois été de courte durée car le propriétaire, qui avait jusque-là ouvert le local gratuitement, a indiqué qu'il comptait facturer les charges du local à partir du mois d'octobre, soit environ 250 euros par mois...

La convention a donc pris fin à l'automne et nous avons dû vider le local qui accueillait les activités de quartier précieuses pour le tissu social : devoirs des enfants le soir ; animations régulières autour des arts plastiques, des langues vivantes, des cultures et de la nature avec les familles ; et lieu de passage et d'échanges autour d'une boisson chaude pour les habitants qui trouvaient là un lieu unique pour faire la connaissance de leurs voisins et partager un moment de convivialité.

Néanmoins, nous restons en lien avec les habitants les plus impliqués, et nous réfléchissons à de nouveaux modes d'actions participatives pour le bien-être et le développement des résidents et de notre cadre de vie.

4. Publications

Une année supplémentaire de recul sur les ouvrages en vente en ligne (conformément à l'article 10 des statuts) suggère quelques ajustements :

. Lâcher prise en une page par jour : version revue et corrigée en juillet 2022 se vend bien. Le prix "démocratique" inférieur à 8 euros n'a pas été augmenté malgré l'inflation générale et l'augmentation des retenues d'Amazon.

. Adieu boule d'angoisse : version revue et augmentée en octobre 2022 ne se vend pas et de nouveaux changements, notamment des premières pages pour le rendre plus accessible et attractif, sont à envisager pour lui permettre d'aider davantage de lecteurs.

. Réussir l'entretien professionnel : version revue et augmentée en octobre 2022 a été retiré du catalogue le temps de sa refonte totale pour le printemps 2024

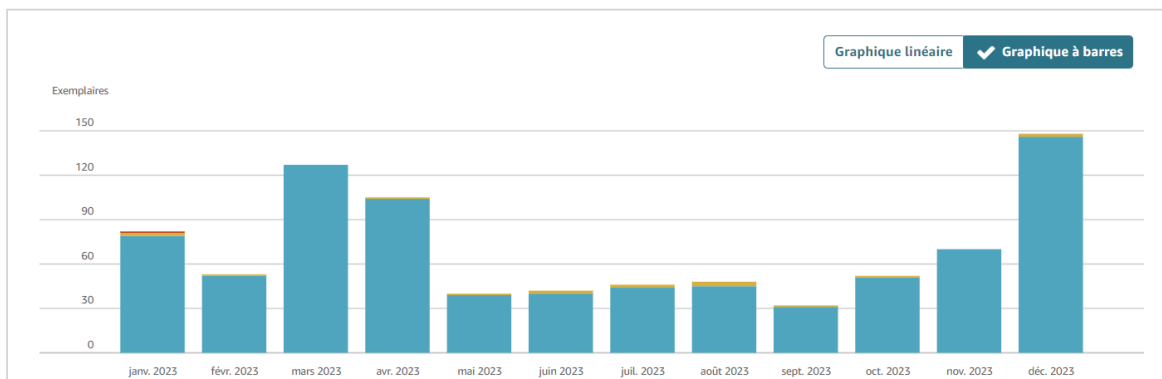
Ventes de livres :

Du 1er janvier au 31 décembre 2023, 845 unités ont été commandées (contre 627 en 2022)

Unités commandées

845

10 livres sélectionnés
1 janv. - 31 déc. 2023



5. Communication

Côté communication, cette année n'a pas vraiment connu le réveil que nous avions envisagé lors de la dernière assemblée générale.

5.1 Réseaux sociaux et blog

Un contexte personnel préoccupant durant des mois, le verrouillage de mes réseaux sociaux pendant des semaines, et, par ailleurs, une charge mentale et de travail importante en parallèle n'ont pas aidé à s'investir davantage sur ce volet.

Côté réseaux sociaux, le constat fait l'année dernière reste valable :

- . Un désengagement face à l'investissement que requiert une publication quotidienne ;
- . Un essoufflement certain de l'enthousiasme et de l'inspiration ;
- . Un désalignement avec la motivation commerciale de la démarche ;
- . Un désengouement pour les réseaux sociaux.

Côté blog zouzen.fr :

Quelques nouveaux articles ont été publiés et d'anciens ont été retravaillés, mais le positionnement du blog reste flou.

La newsletter elle aussi est au point mort par manque de temps, d'inspiration et de motivation à "raconter ma vie"...

Pour expérimenter la créativité et la productivité de l'outil, l'IA a été associée à l'écriture de certains articles ; mais en tant qu'auteur, même si je trouve la méthode intéressante, le résultat manque d'intérêt et d'authenticité. L'IA est un partenaire intéressant de brainstorming mais la plume doit rester dans la main de l'auteur.

Quelles perspectives ?

La réflexion de 2023 reste actuelle :

- . Affirmer le lien entre l'association et le blog ;

- . Publier à rythme soutenable ;
- . Relancer instagram afin de renouer avec la communauté, objectif de base du projet : créer du lien, du soutien et de la valeur ;
- . Relancer tiktok au printemps sur la nature inspirante et généreuse près de chez soi.

5.2 Les adresses emails @zouzen.fr

J'ai découvert le 25/11/2023 que notre hébergeur Gandi m'avait facturé trois fois 57 euros pour le renouvellement de nos adresses emails devenues payantes à la suite de changements de conditions. Je vous épargne les échanges mais en conclusion j'ai obtenu le remboursement des ces trois prélèvements MAIS nos adresses mails liées à notre nom de domaine ont été désactivées, et nous utilisons à nouveau l'adresse zouzen.fr@gmail.com

Quelles perspectives ?

- . Vérifier s'il faut modifier notre mail sur notre espaces Asso du gouvernement (sachant pas exemple que les échanges pour l'obtention du rescrit mécénat se faisaient sur cette ancienne adresses email) : *FAIT le 08/03/2024 sur lecompteasso.associations.gouv.fr*
- . Nous souhaitons changer d'hébergeur pour trouver de meilleures conditions

6. Frais et dépenses / investissements

Pas de dépenses d'investissement cette année (même si l'on peut dire que l'assurance est un investissement structurel pour l'asso) ; comme le présente le compte rendu financier, les charges s'élèvent à un peu plus de 400 euros : essentiellement des charges fixes liées aux frais bancaires, assurance et hébergement internet.

Ces charges fixes augmenteront l'année prochaine avec des cotisations d'assurance et d'hébergement du site internet sur l'ensemble de l'année.

7. Bilan de projets énoncés pour 2023

1. Réunir le CA au moins deux fois dans l'année ; malgré l'éloignement géographique et l'emploi du temps des membres.

Bilan : objectif non atteint.

Raison : l'emploi du temps et les transitions professionnelles des membres du CA ? Notons aussi que l'AG s'étant réunie en avril, l'année et ses diverses péripéties s'est vite écoulée ensuite.

Piste : des conseillers/conseillères plus proches géographiquement et/ou plus disponibles ?

2. Mettre en service un formulaire en ligne.

Bilan : projet réalisé.

3. Rencontrer le conseiller pro du CIC pour chiffrer le coût d'une assurance.

Bilan : projet réalisé et assurance souscrite.

4. S'appuyer sur une association de voisins pour animer des activités ; l'un des avantages étant de pouvoir exonérer zouzen d'une souscription d'assurance en s'appuyant sur un collectif existant.

Bilan : finalement, c'est l'association zouzen qui a servi d'appui aux activités de voisinages et on peut espérer qu'il en soit encore ainsi à l'avenir.

5. Expérimenter avec les collègues du bureau des activités "DIY au bureau" (jardinage, récupération, vivarium végétal...)

Bilan : projet non expérimenté cette année 2023 mais reste à envisager en 2024.

6. Relancer la communication sur les réseaux sociaux : à un rythme soutenable.

Bilan : réseaux sociaux zouzen quasi à l'arrêt en 2023 mais le projet reste valable.

7. Reprendre l'écriture du blog : en l'ouvrant à des thématiques nouvelles, en lien avec les centres d'intérêt de l'association.

Bilan : en demi-teinte ; quelques publications mais pas vraiment en lien avec l'association.

8. Expérimenter une boîte à idées : [Boîte à idées 2023](#)

Bilan : là aussi, avec 1 seule idée* déposée dans la boîte (merci à la contributrice 😊), nous avons une grande marge de progrès.

Piste : faire connaître cette boîte à idées pour une contribution plus large (*ce qui d'ailleurs se rapproche de l'idée exprimée* : une boîte à questions / forum / courrier des lecteurs*).

En conclusion

Malgré une activité en pointillé, l'association est heureuse d'avoir contribué concrètement à la vie du quartier en soutenant le projet de voisinage du "bureau des possibles".

Pour cela nous avons encore consolidé nos bases, avec la souscription d'une assurance que nous comptons reconduire en 2024.

C'était un objectif annoncé en 2023 qui a été réalisé.

Sans entrer ici dans le détail, de nouveaux projets pour l'avenir devraient encore contribuer au bien commun notamment - si cela voit le jour - avec les jeunes d'un Centre d'aide par le travail de Bagneux ; et l'adhésion gratuite pour tous.

Fontenay aux Roses, le 10 mars 2024

> Daniel Plazanet